

ABONNEMENTS

SUISSE

1 an . fr. 5.—
6 mois . 2.50
3 mois . 1.25
1 mois . 0.45

ÉTRANGER

Le port en sus.

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emplois, gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE COURRIER JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL

ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction : Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-DE-FONDS

Administration : H. MESSEILLER, Moulins 27, NEUCHÂTEL

Travailleurs de tous les pays, unissez-vous et aimez-vous

Bien parlé

Dans une lettre adressée du Vallon de Saint-Imier au journal *Le Peuple* de Porrentruy, je lis, au sujet de la grève de la « Nationale » :

« Nous aimons à croire que des prochaines et nouvelles tentatives de rapprochement seront faites à bref délai par des personnes jouissant d'un prestige, d'une autorité suffisante pour ramener cette cordialité et cette harmonie dans les rapports entre patrons et ouvriers sans lesquelles aucune industrie ne peut prospérer et doit fatalement périr. »

Oh ! parlons-en de cette cordialité et de cette harmonie dans les rapports entre patrons et ouvriers ! Où faut-il aller la chercher ? Comment voulez-vous de l'harmonie quand il s'agit d'intérêts aussi contradictoires et aussi irréductibles ; quand le patron cherche de toute façon à entraver la liberté de l'ouvrier ?

Belle harmonie !

Plus loin je lis :

« Jusqu'ici, la plupart des grèves n'ont pas tourné au profit de ceux qui les ont fomentées, et si quelqu'un en a souffert c'est assurément les travailleurs. »

Ce monsieur fait rire !

« Quand c'est la grève, il faut souffrir ! » dit la chanson. Mais la souffrance dure ce que dure la grève. N'est-ce pas au moyen de la grève ou de la menace de grève que les ouvriers sont parvenus à limiter les heures de travail et à augmenter, ou en tout cas à maintenir les salaires ?

« Une chose positive et certaine, c'est que les patrons, qui portent seuls le poids des insuccès et des pertes possibles, qui exposent leurs capitaux dans le but, il est vrai, de les faire fructifier, mais qui risquent souvent leur avenir et celui de leurs familles, sont en droit d'exiger de ceux auxquels ils procurent de l'ouvrage, soit le pain quotidien, du respect, de la soumission, une déférence légitime et nécessaire », continue encore le correspondant au journal de Porrentruy.

Ah ! voilà qui est parler ! Attrapez, mauvaises têtes d'ouvriers ! Le patron vous donne de l'ouvrage uniquement pour vous rendre service ; pour ne pas vous laisser crever de faim, vous et vos familles. Que feriez-vous sans lui ? Soyez donc reconnaissants. Soyez doux, aimables, obéissants et résignés comme des agneaux ! Comprenez-vous ? Il faut marcher à la baguette ; bien droit, sans broncher, comme le soldat à la parade. Il faut être respec-

teux et soumis. Il ne faut pas organiser de syndicats. Le mot seul effraie votre patron et si vous voulez être bien gentils, il ne faut pas effrayer votre patron ! Pensez, un syndicat ! C'est si pernicieux ! On y apprend tant de mauvaises choses ! On y dit que le patron n'est pas d'essence divine ; qu'il exploite le travail de l'ouvrier pour se procurer des bénéfices qui lui permettront d'avoir palais en ville et villa à la campagne, qui lui permettront d'avoir chevaux et équipages, qui lui permettront de faire un voyage dans les Alpes et une « saison d'eau » à Ostende, enfin qui lui permettront de vivre sans travailler. On y dit aussi que c'est un parasite ; qu'on pourrait parfaitement bien se dispenser de lui et que cela se fait dans les coopératives, où il n'y a pas de patron, où les bénéfices n'entrent pas dans la poche d'un seul mais sont répartis à tous ; où justement règne cette harmonie dont parle le correspondant du Vallon, parce que tous les coopérateurs sont égaux.

Je continue à citer :

« Libre aux ouvriers de refuser le concours de leurs bras, de se mettre en grève, de se syndiquer, de solidariser leurs efforts pour arriver à une amélioration de leur sort ; mais ne sont-ils pas tenus de respecter scrupuleusement la liberté de leurs camarades qui ne jugent pas à propos d'imiter leur exemple ? »

Ah ! la bonne farce ! Libre aux ouvriers de se syndiquer ! Il faut déborder de mauvaise foi pour affirmer sérieusement une pareille chose. Chacun sait pourtant bien que la grève provient de l'opposition des patrons de la *Nationale* à l'organisation des ouvriers de l'usine de Champagne.

Et voici pour finir :

« Que les ouvriers de la *Nationale* a actuellement en grève réfléchissent sur ces différents points ! Ils y découvriront peut-être le *modus vivendi* nécessaire pour entamer de nouveaux pourparlers avec leurs patrons, et nous serions bien surpris si, en se présentant avec des propositions conciliantes, ils n'obtenaient d'emblée d'importantes concessions ».

J'te crois, Benoit.

Se présenter avec des propositions conciliantes ! C'est parfait ! Dire qu'à l'avenir on restera bien sage, qu'on abdiquera sa dignité, qu'on renoncera à l'organisation syndicale et qu'on abandonnera à la vengeance patronale les « mauvaises têtes » qui empêchent de « danser en rond ».

Pas mal trouvé ! Je crois aussi que les patrons seraient d'accord.

AMOY.

Vanderwelde et les Syndicats neutres

Notre camarade Vanderwelde donne, dans un des derniers numéros de l'*Euro-péen*, son opinion sur la neutralité dans les syndicats :

« Il est possible que, dans certains milieux, cette *neutralité tactique* donne des résultats favorables. Nous ne voudrions pas la condamner d'une manière absolue, mais, d'autre part, nous ne saurions céder les appréhensions qu'elle nous inspire.

« L'exemple des autres pays ne montre que trop, en effet, les inconvénients, à la fois pour l'action politique et pour l'action syndicale, de l'établissement d'une cloison étanche entre ces deux modes nécessaires de l'activité prolétarienne. En Angleterre, après une longue expérience de cette méthode, les Trade-Unionistes eux-mêmes commencent à reconnaître la nécessité de joindre à leur action économique une action politique indépendante de la classe ouvrière. En France, il ne nous paraît pas douteux que l'une des principales causes de la crise du socialisme, à laquelle nous espérons que l'unité saura mettre fin, c'est l'absence de liens assez étroits entre le mouvement politique et le mouvement syndical.

« Livré à lui-même, livré exclusivement à des influences de couloirs ou de bureaux de rédaction, coupé de toutes communications permanentes et intimes avec les masses profondes du prolétariat, le groupe parlementaire le plus foncièrement socialiste finirait par tomber dans un état de crétinisme diagnostiqué jadis par Marx. Réduit à la seule action directe, privé de tout contact avec le socialisme organisé politiquement, le syndicat le plus conscient des intérêts généraux de la classe ouvrière inclinerait fatalement soit à l'égoïsme corporatif de l'ancien trade unionisme, soit au révolutionnarisme verbal ou « barricadeur » de l'anarchisme modern style.

« C'est pourquoi, dans leur immense majorité les socialistes belges sont d'avis que la neutralité syndicale peut être parfois une tactique imposée par les circonstances, mais que, toujours le but à poursuivre, l'objectif à atteindre, directement ou indirectement, c'est l'union intime, la coopération permanente de toutes les formes de l'action prolétarienne.

« Si l'on veut que la politique ne dégénère pas en policulage, que le syndicalisme ne se réduise pas à un empirisme étroit ou à un verbalisme stérile, que le coopératisme, à son tour ne devienne pas, purement et simplement une affaire de boutique, il nous paraît indispensable que les groupes politiques, syndicaux ou coopératifs, au lieu d'agir et de se développer séparément et isolément, se réunissent pour former un ensemble plus vaste : le *Parti Ouvrier*, c'est-à-dire la classe ouvrière, luttant, par tous les moyens, pour son affranchissement intégral.

« Ce fut toujours notre tactique. Nous attendrons pour en changer que des tactiques différentes aient produit de meilleurs résultats ».

LES TRAVAILLEURS CHEZ EUX

ATELIERS DE FAMILLE

Ils sont bien chez eux, ces travailleurs-là, si mal qu'ils y soient. Ils ont leur atelier à eux : on y mange et on y dort peu. Ils ont leurs outils à eux, que l'employeur n'a pas besoin de payer. Libres au point de pouvoir travailler vingt heures d'affilée en faisant la nique aux inspecteurs de travail, arrêtés par la loi au seuil sacré de l'atelier de famille. L'implacable fisc, lui-même, les ignore : ils peuvent être leurs propres patrons, patrons de leur femme, de leurs enfants, sans payer patente. Goethe ne promène plus son Wilhelm Meister parmi les vallées où ils tissaient à tour de bras en écoutant le commis du fabricant leur raconter des histoires de la ville, mais nous connaissons encore des vieillards qui s'attendrissent à chevrotter la chanson de Jenny l'ouvrière, « au cœur content de peu ».

Quant à Jenny, elle ne chante plus. Ça perd du temps. Et le temps, c'est de l'argent. Comme on ne peut pas mettre plus de vingt quatre heures dans une journée, et qu'il faut bien tout de même en dépenser quelques-unes pour se reposer, ces heures qui rapportent entre cinq et vingt centimes l'une sont trop précieuses pour qu'on les gaspille. Ce n'est pas avec des chansons qu'on paie le terme.

Mais elle consent à causer, sur l'impériale du tramway, quand elle n'a pas quelques coups d'aiguille à donner en hâte pour finir l'ouvrage qu'elle reporte chez l'entrepreneuse.

L'autre jour, deux de ces « indépendantes » échangeaient leurs réflexions. Le mot de syndicat, prononcé par l'une d'elles me fit tendre l'oreille.

— Oui, disait l'une, si on se syndiquait, on pourrait défendre les prix. Mais allez donc les chercher chacune dans son coin, toutes celles qui s'échinent, s'arrachent les yeux et se crèvent la poitrine et qui travaillera le plus pour gagner le moins.

— Ce n'est pas commode. On se voit quelquefois chez l'entrepreneuse. On cause bien ensemble...

— On se plaint ensemble, dans le dos de la patronne.

— ...Mais quant à s'entendre pour faire quelque chose, c'est une autre affaire. On est trop et on se mange les uns les autres. Il y en a une qui m'a dit : « Moi, je fais des cravates, mais on pourrait se passer de ça. Mon mari gagne bien sa vie et nous n'avons pas d'enfants. Ce que je gagne est mis dans une tirelire ; avec ça, nous allons tous les ans passer une quinzaine à la mer ». Moi, avec ça, il faut que je mange et que je me loge.

— Moi aussi. Vous ne lui avez pas dit ?

— Si. Elle m'a répondu : « Chacun fait comme il veut ». Tant qu'il y en aura comme ça, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ! Celles qui voudraient défendre les prix se feraient renvoyer.

— Ça c'est vrai. Moi qui vous parle, je vois tous les jours que c'est les plus malheureux qui se mangent le plus entre eux... J'ai essayé de tout pour voir si un ouvrage était meilleur que l'autre... Il n'y a pas de bon ouvrage pour les yeux qui sont forcés de travailler... Quand l'ouvrage est bon, ils le rendent mauvais. Je suis en hôtel, vu qu'après une grosse maladie qui m'a tenue des mois à l'hôpital il m'a été impossible de payer trois termes en retard, ou même de payer un demi-terme de vingt francs pour loger le lit et la machine à coudre que le propriétaire m'avait laissés.

— On ne vous a pas remis un secours à votre sortie de l'hôpital?

— Oui, dix francs que j'ai mangés en attendant que je retrouve du travail. J'ai mangé aussi mon lit. Une déveine, quoi! d'être tombée malade dans un moment de presse, et de tomber à guérir juste en pleine morte-saison. Alors, on ne voulait pas me confier du travail parce que j'étais en garni. Pensez-vous! que j'aurais été vendre la marchandise du patron...

— Il y en a qui le font.

— Oui, et les bons paient pour les mauvais. Tout de même, j'ai trouvé à travailler, parce que, vous savez, quand on veut bien...

— Des fois on veut bien et on ne trouve pas.

— Si, si!... On trouve. Mais qu'est-ce qu'on trouve? J'ai d'abord rencontré une bonne femme qui était dans ses meubles. Elle prenait tout ce qu'elle pouvait chez l'entrepreneuse — c'était de la lingerie — et puis, elle me repassait tout ce qu'elle pouvait.

— Ça, c'était un bon type de femme.

— Ouin!... on lui payait quinze sous une façon, elle m'en donnait dix, quelquefois neuf, et je fournissais le fil. Elle n'était pas une voleuse, elle; on pouvait lui confier de la marchandise, elle était dans ses meubles. Oh! non, ce n'est pas l'entrepreneuse qu'elle volait... Encore fallait dire merci. Est-ce qu'elle ne risquait pas, en confiant jusqu'à des quatre francs et cent sous de linge à la fois à une femme qui était en meublée! Oh! ce qu'elle me l'a dit des fois, qu'elle était responsable, et qu'une fois on lui avait fait le coup, et qu'elle avait dû rembourser six francs cinquante à l'entrepreneuse! Vrai, elle me l'a fait valoir, son bon cœur, qui l'exposait à être volée comme ça d'une semaine de travail.

— Dire que, des fois, on est encore heureux de trouver ça.

— Bien oui, ça vaut mieux que rien. Parce que rien, c'est rien... Tout de même, il faut avoir faim. J'ai vu pire encore. J'ai travaillé chez une qui n'avait pas assez confiance pour vous don-

ner l'ouvrage à emporter. On était entassées cinq ou six dans sa chambre. Ça puait, quand on entrait là-dedans. On allait jusqu'à des dix et onze heures du soir, heureusement. Pensez! les corsages étaient payés dix sous pièce. Alors, on pouvait tout de même en abattre deux dans une journée. Elle devait bien se faire dans les quatre francs à cent sous par jour sur notre dos.

Le tramway stoppait. Une des femmes descendit, tendant le dos sous l'énorme paquet, plus volumineux qu'elle. J'entendis le conducteur grommeler contre sa lenteur à débarrasser l'escalier.

— Lâchez ça et descendez, fit-il, je vous le passerai quand vous serez en bas.

Et l'obligeant bourru, en haussant les épaules, déposa le fardeau sur le pavé.

Tandis que je voyais la pauvre bonne femme s'éloigner sous sa charge, je songeais à la bienfaitrice loi du 5 juillet 1903, qui, pour sauver de la décadence le travail de la dentelle à la main, industrie de famille par excellence, organise dans les écoles de Calvados, de l'Orne, du Nord, du Pas-de-Calais, l'apprentissage d'un métier, où, c'est M. Engerand, député du Calvados, qui nous le dit, les plus habiles, en travaillant douze à treize heures, arrivent à gagner un franc.

Eugène FOURNIÈRE.

Etats-Unis

Comment on les traite

Il est actuellement beaucoup question, dans les milieux qui s'intéressent à la question ouvrière, des conditions horribles auxquelles sont soumis les ouvriers dans les usines de métallurgie en Pennsylvanie, dont le personnel est composé en grande partie de Hongrois immigrés.

Le mépris de la santé et de la vie humaine est poussé dans ces bagnes capitalistes à un degré vraiment inouï. Les mesures de précaution même les plus élémentaires pour préserver les travailleurs des accidents y font complètement défaut. Aussi se passe-t-il dans ces usines des choses incroyables, si incroyables même, qu'elles pourraient paraître invraisemblables ou tout au moins fortement exagérées, si elles n'étaient pas appuyées par les déclarations publiques de deux hommes qu'on ne saurait, avec la meilleure volonté du monde, taxer « d'ennemis irréductibles des possédants »: par le consul général d'Autriche-Hongrie à Pittsburg, M. Albert Merle, et par le médecin de l'état-civil du district d'Alleghouy, M. Arms-

aussi rare qu'un sentiment généreux dans l'âme de M. Thiers!

Jamais de ma vie je n'ai eu aussi froid que dans cette maudite prison.

Mais quand je grelottais sur la planche humide qui me servait de lit, je songeais aux malheureux transportés de Sibérie, et je pensais qu'ils étaient encore plus à plaindre que moi, ceux-là!

La faim! le froid! on finit à la longue par s'y accoutumer; l'estomac se resserre et l'épiderme de la peau devient moins sensible à la morsure du gel.

Cependant il est une chose à laquelle je n'ai jamais pu m'habituer, c'est à voir gémir les autres.

Peut-être est-ce parce que l'on ne peut regarder ses souffrances et que l'on distingue trop bien celles des autres.

Quand je vois pleurer autour de moi cela me met dans un état de surexcitation extrême...

Je souffre terriblement.

J'enrage d'être impuissante à calmer les douleurs qui m'entourent et je voudrais étrangler ceux qui les provoquent.

A la prison d'Auberive, j'assistai un jour à un drame poignant qui me rendit malade pendant plusieurs jours et

trong. Ces deux personnages accusent publiquement la direction des usines de métallurgie de tenir secrets, par tous les moyens à leur disposition, un grand nombre d'accidents de travail survenus chez eux. Bien plus, les deux accusateurs vont jusqu'à prétendre que les directeurs font tout simplement jeter dans les fourneaux les ouvriers victimes d'un accident, afin de se soustraire de la sorte aux procès en dommages-intérêts que pourraient leur intenter les malheureuses victimes ou les héritiers de celles-ci.

Voici quelques extraits de la déposition que M. Armstrong a fait sur ce sujet devant le coroner (magistrat enquêteur) assisté d'un jury:

« Dans ces fabriques et usines, a dit M. Armstrong, on se soucie de la vie d'un ouvrier étranger moins que de celle d'un cheval. Les noirs dans le sud ont été mieux traités aux temps les plus ténébreux de l'esclavage que ne le sont actuellement les Hongrois dans ces usines.

« J'ai été, dès les premiers mois de la prise de possession de mon emploi, effrayé par le fait que 12 ouvriers ont péri dans l'espace de trente jours dans l'usine du trust de l'acier à Duquesne. La mort de ces hommes n'étant pas due à un seul accident, mais à tout une série d'accidents, Dieu seul peut savoir combien d'autres ouvriers ont en outre été blessés et estropiés.

« La cause du mal est que l'on ne tient aucun compte des mesures de précaution contre les accidents du travail prescrites par la loi.

« Une autre cause du mal est que les ouvriers étrangers ont à tel point peur des contre-maîtres et des surveillants que, pour éviter les injures grossières dont on les abreuve, ils exposent leur vie à chaque moment de la journée. »

Et M. Armstrong termine sa déposition comme suit:

« Les employés dans les mines et dans les usines font tout ce qu'ils peuvent pour cacher les accidents et il se passe actuellement des choses si horribles, des cas d'ouvriers qui ont disparu sans qu'on ait pu découvrir leurs traces, deviennent si fréquents qu'il est vraiment temps de mettre un terme à ces massacres. »

D'autre part, un fonctionnaire du consulat d'Autriche-Hongrie a raconté ce qui suit à un journaliste new-yorkais:

« Récemment, les parents de deux ouvriers hongrois nous ont fait savoir que ces ouvriers avaient disparu. Nous nous sommes intéressés à cette question et au cours de l'enquête, il a été constaté officiellement que les ouvriers en question avaient été occupés à vider dans

qui me dégoûta à jamais de tout le personnel administratif des prisons.

Nous avions avec nous une détenue du nom de Blanche Duval, une jeune femme blonde, aux grands yeux bleus, qui reflétait la résignation et la douceur.

On voyait que cette malheureuse avait au fond du cœur une de ces douleurs qui tuent avec le temps, plus sûrement peut-être que la meurtrière phtisie.

Blanche Duval avait été arrêtée au carrefour de la Croix-Rouge, au moment où elle sortait avec son enfant, un petit garçon de cinq ans, d'une maison envahie par la troupe.

— Tiens! dit un soldat, voilà encore une communarde.

Elle croit nous échapper, mais elle se trompe.

Et la pauvre mère avait été violemment saisie par le bras et emmenée aux bastions de Vaugirard.

Elle était restée là plusieurs jours, dans une casemate glaciale et son malheureux enfant, le petit Jacques, était subitement tombé malade.

Comme l'état de l'enfant avait été en s'aggravant, on l'avait envoyé à l'hospice et la mère, malgré ses pleurs et

le haut-fourneau le contenu de petits wagonnets remplis de minéral de fer. Un jour, ils disparurent sans laisser de traces. Mais on trouva dans le hall du haut-fourneau leurs vêtements, ainsi que la vaisselle dans laquelle ils prenaient leurs repas.

« C'est au défaut de mesures de précautions contre les accidents qu'était due leur mort.

« Qui saura jamais combien d'autres ouvriers ont trouvé cette mort horrible? »

Tels sont les faits. Tout commentaire est évidemment superflu.

Ajoutons seulement que MM. Merle et Armstrong font des démarches pour attirer sur ces faits l'attention du gouvernement de l'Etat de Pennsylvanie ainsi que du gouvernement fédéral de Washington.

Questions d'enfants

Ils nous demandent tous ce que c'est que la guerre Et si ceux qui la font ne sont pas bien méchants.

Sans doute, ils sont joyeux quand passe un mili-

taire :

Mais les blessés, les morts, pour eux sont un mys-

tère.

Lequel de nous saura répondre à ces enfants ?

L'un trouve que les rois, quand ils ont des disputes,

Devraient se battre seuls, que cela vaudrait mieux

Que de voir succomber dans ces terribles luttes

Tant de pauvres soldats qui s'égorgeant pour eux.

Un autre, un tout petit, le fusil sur l'épaule,

Demande à s'enrôler, ou, d'un air martial,

Tranchant avec son sabre une feuille de saule,

Jure qu'aux ennemis il fera bien du mal.

Là, c'est une enfant blonde effiant la charpie ;

De son travail, joyeuse, elle suit les progrès.

Puis, s'arrêtant soudain, rêveuse, elle s'écrie :

« C'est singulier pour tant ! Dis-moi, mère chérie,

« Pourquoi les blesse-t-on, puisqu'on les soigne

[après ? »

A genoux sur son lit, les boucles en arrière,

Un autre encor, songeur, lève au ciel son œil bleu :

« Quand je dis : « Donne-nous la victoire... », ma

mère,

« Les petits ennemis font la même prière.

« Pour eux et pour nous, alors, il faut deux « bon

[Dieu ? »

O questions d'enfants, ô problèmes sans nombre

Que ces penseurs naïfs soulèvent chaque jour !

Devant vous nous restons troublés et le cœur

sombre.

Quand la guerre maudite étend sur nous son

ombre,

Comment parler encor d'espérance et d'amour ?

Henriette HOLLARD.

ERRATUM

Dans la note de la Rédaction à la fin de l'article *Idéaliste*, lire *cartonnier* au lieu de « cantonnier ».

ses supplications, avait été dirigée sur Versailles.

Quel supplice pour une femme!

Savoir son enfant malade, grelottant de fièvre et ne pouvoir se tenir à son chevet, le réchauffer de ses caresses, lui prodiguer de ces douces consolations dont les mères ont seules le secret!

— Jacques!... mon petit Jacques!... sanglotait la pauvre prisonnière!... Je vous en prie, messieurs, accordez-moi au moins l'autorisation d'aller le voir, ne fut-ce qu'un instant...

Je vous jure, sur la tête du cher enfant... que je ne chercherai pas à vous échapper.

Quand je l'aurai vu, je reviendrai ici... Mais il faut que je voie mon enfant... que je l'embrasse... que je lui parle... il le faut... je ne puis vivre ainsi.

On délibéra longtemps à la prison de Versailles pour savoir si l'on conduirait Blanche Duval à l'hospice où se trouvait le petit Jacques.

Mais un gardien du nom de Janvron vint subitement faire une révélation qui arrêta sur les lèvres des Versaillais les paroles de pitié qui allaient s'en échapper.

(A suivre)

FUUILLETON DE LA SENTINELLE — N° 21

SOUVENIRS

ET

Aventures de ma vie

par

LOUISE MICHEL.

PREMIÈRE PARTIE

La Commune

IV

Le martyr d'une mère

(Suite)

A la prison d'Auberive, où j'attendais toujours mon départ pour la Nouvelle-Calédonie, le régime devenait de plus en plus sévère.

On tenait sans doute à nous donner un avant-goût du bagne.

Nous n'étions cependant pas des prisonnières bien exigeantes.

Nous ne demandions que du pain et un peu de feu!

Le pain, on nous le distribuait parcimonieusement; quant au feu, il était

Chronique Militaire

Du Peuple de Genève:

Un incident très intéressant a marqué la clôture du cours de répétition auquel a pris part le lazaret de corps I. Rassemblés en grande tenue sur la place Notre-Dame, à Fribourg, pour le licenciement, nos infirmiers ont montré que leur cœur est à la bonne place. En effet, le major commandant du cours ayant demandé si quelqu'un avait à se plaindre de traitements subis, le personnel d'une ambulance, au complet, fit trois pas en avant et un caporal vint, au nom de tous, déclarer qu'il protestait contre le terme de « cochons » employé vis-à-vis d'eux par un capitaine, qui, du reste, n'était pas leur chef immédiat. Celui-ci dut, tout penaud — il en était vert — présenter des excuses à nos braves pioupiou, car le major l'exigea ainsi. Et bien entendu elles furent faites à haute et intelligible voix.

Le moment était venu que ce soulard, médecin et officier, fût remis quelque peu à sa place. Durant tout le cours de répétition il ne se gêna pas de tutoyer grossièrement ceux de ses subordonnés qu'il connaissait trop timides pour oser lui répondre.

Il est juste d'ajouter que tous les autres officiers furent vraiment dignes d'une armée de milices et que rarement on ne les vit aussi bienveillants et aussi polis envers les citoyens contraints à leur obéir. En effet, il n'y eut ni marches forcées, ni fatigues inutiles. A part l'imbécile ci-dessus désigné, tout s'est passé régulièrement. Ses collègues officiers ne l'ont pas ménagé du reste, et il a entendu quelques dures vérités.

Nous rendons hommage à l'esprit de justice du commandant du lazaret. Mais nous aimerions connaître la punition qu'il aurait infligée aux soldats insultés, si, négligeant une réparation par la voie

du service, ils eussent spontanément répondu au capitaine Y...: « Cochon toi-même... »
Quelques soldats.

Monde ouvrier

Fédération suisse des ouvriers sur bois.

Mise à l'interdit des places de Berne, Bâle, Zurich, Lucerne (maisons Birve et Baumeler), Bienna (maison Bösigger), Wangen s. l'Aare (maisons Bracher et Widmer), pour menuisiers, ébénistes, poseurs, machinistes et tourneurs.

Vevey (maison Schopper), Lausanne (maison Rey fils), Davos (maison Köcker), Sion (maison Reichenbach frères), pour machinistes et ébénistes.

Rheinfelden (maison Völlmy), pour vanniers.

Bâle, juin 1905.

Le Comité central.

Quelques patrons menuisiers de Berne cherchent à embaucher des ouvriers dans la Suisse romande faisant croire que la grève est terminée.

Rien n'est plus faux. Sauf chez les quelques patrons qui ont accepté les revendications, la grève continue et les ouvriers ne céderont pas. Il y a quinze semaines que la grève dure et nous espérons que la Suisse française ne nous enverra pas de renégats.

Allemagne

A propos de la grève générale. — Edouard Bernstein vient de faire à Breslau, dans une réunion du groupe social-démocrate, une conférence sur la grève générale, au terme de laquelle une très grande majorité vota la résolution suivante:

« Le groupe social-démocrate de Breslau déclare, en présence des menaces dirigées à Hambourg et Lubeck contre

le droit de suffrage et d'autres événements du même ordre, qu'il est nécessaire que dans des cas pareils, où le peuple est menacé de perdre des droits, réels, on aie recours à des démonstrations plus vigoureuses que jusqu'à présent, et que, au besoin, on songe sérieusement à l'éventualité de la grève générale... »

La lutte contre la classe ouvrière. — La lutte contre les organisations ouvrières se généralise. Après le lock-out des cigarières de Dresde, voici que le syndicat patronal du bâtiment du Rhin et de la Westphalie vient de faire connaître à tous ceux des ouvriers du district de Dortmund qui sont syndiqués qu'ils doivent se considérer comme congédiés à partir du 12 juin: cette mesure atteint de quinze à vingt mille travailleurs, qui vont avoir à choisir entre le droit à l'organisation et le pain quotidien.

Echos chauds-fonnières

Coopérative de production horlogère. — Un groupe d'ouvriers syndiqués nous demande l'insertion des lignes suivantes:

La marche de l'industrie horlogère est devenue ces dernières années de plus en plus critique, aussi bien au point de vue commercial que sous le rapport de la fabrication.

Nous croyons, en conséquence, le moment venu, autant dans l'intérêt de notre industrie que pour le bon renom de nos produits, de créer par une action commune une coopérative de fabrication à la Chaux-de-Fonds; montée sur des bases sérieuses, solide au point de vue financier, elle rendrait certainement de réels services.

Nous serions sur le chemin d'éviter ainsi, dans bien des cas, les grèves suscitées par les tristes procédés de fabri-

cation que beaucoup emploient actuellement.

Un avis ultérieur fixera la date d'une assemblée, où les voies et moyens d'arriver au but que nous poursuivons seront discutés.

Un groupe de futurs coopérateurs.

Concert. — Mercredi 21 juin. à 8 h. 1/2 du soir, concert donné devant la Fontaine Monumentale, par la musique l'Avenir.

PENSÉES

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule: sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est; et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire: il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connaître.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

(Discours sur cette question: Le rétablissement des Sciences et des Arts a-t-il contribué à épurer les mœurs? Première partie.)

Editeur responsable: SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE.

Imp. H^r MESSILLER, Neuchâtel.

Emile ZOLA pour rien

LES CHEFS-D'ŒUVRE d'Emile Zola entièrement remboursés!!!

ADMINISTRATION DE LA SENTINELLE Rue des Moulins, 27, NEUCHÂTEL

Le plus grand romancier français EMILE ZOLA

MAGNIFIQUE ÉDITION illustrée par ROCHEGROSSE BELLENGER GERVEX JEANNIOT, etc. pour 4 fr. par mois remboursables

LA TERRE — L'ASSOMMOIR — NANA — GERMINAL — LA DÉBACLE POT-BOUILLE - LE VENTRE DE PARIS - THÉRÈSE RAQUIN - LE CAPITAINE BURLE Plus de 2400 illustrations des maîtres du crayon: Rochegrosse, Gervex, Bellenger, Jeannot, Féral, etc., etc. 8 magnifiques volumes grand in-8° à 6 et 7 francs le volume, livrés aussitôt. — Payables par mensualités de 4 francs.

Prime gratuite REMBOURSEMENT de la totalité de la Souscription

Tout souscripteur aux œuvres d'Emile ZOLA recevra en plus et gratuitement, en même temps que les huit volumes de ZOLA, 14 autres volumes du prix de 3 fr. 50, et ayant une valeur de 52 francs (Suisse 56 fr.), signés des maîtres du Roman, et dont les titres suivent:

Xavier de Montépin: <i>Erreur d'Amour.</i>	Armand Silvestre: <i>Contes nouveaux.</i>
Marc Mario: <i>Cœur d'Ange</i>	— <i>Histoires inconvenantes.</i>
Martial d'Estoc: <i>Morale de ces Messieurs.</i>	Marie Colombier: <i>Mères et Filles.</i>
René Maizeroy: <i>Le Miracle de Lise</i>	Jean Pommerol: <i>Une Femme chez les Sahariennes.</i>
Pierre de Lano: <i>La Piaffe.</i>	Joseph Renaud: <i>Cythère en Amérique.</i>
— <i>Les Exotiques.</i>	Alexandre Hepp: <i>La Coupe empoisonnée.</i>
Pierre Guédy: <i>Mortelle Chimère.</i>	Mélandri: <i>Le Roman de Claudine</i>

Les mensualités sont encaissées le 5 de chaque mois.

Bulletin de Souscription

Je soussigné, déclare acheter à l'Administration de « La Sentinelle » les Chefs-d'Œuvre illustrés d'Emile Zola (La Terre, l'Assommoir, Nana, Germinal, La Débacle, Pot-Bouille, Le Ventre de Paris, Thérèse Raquin, Le Capitaine Burle) en 8 volumes in-8°, que je paierai 4 francs par mois jusqu'à complète liquidation de 56 fr. Je recevrai aussitôt, franco de port et d'emballage, les Chefs-d'Œuvre d'Emile Zola, et en plus la Prime des 14 volumes, désignés ci-contre.

Nom et Adresse: Profession: Signature:

Emile ZOLA pour rien

Occasion exceptionnelle

Pendant quelques jours seulement, mise en vente d'un lot de Lingerie pour dames: CHEMISES DE JOUR, CHEMISES DE NUIT, PANTALONS et JUPONS, avec une remise de 20% au comptant.

JULES ULLMANN, Chemisier

Téléphone Rue Léopold-Robert 55, premier étage

Tisane Française des Anciens Moines, dépurative et reconstituante. Exiger la marque déposée: les Drapeaux français et le Moine. D'innombrables guérisons attestent l'efficacité de la Tisane Française concentrée de plantes dépuratives des Alpes et du Jura. Remède souverain contre les vices du sang et l'irrégularité des fonctions organiques: La Tisane française des anciens Moines. Plus de maladies par l'usage de la Tisane Française des Anciens Moines, dépurative et reconstituante. [Voir l'annonce à la 4^e page.]

Ver solitaire

En réponse à votre lettre, je vous informe avec plaisir qu'après avoir suivi vos prescriptions transmises par correspondance, j'ai été délivré du ver solitaire en 3 heures de temps. Je vous prie d'agréer tous mes remerciements et mes salutations. Bursinel (Vaud), le 20 novembre 1903. Gustave Larpin, fils. — Le soussigné déclare authentique la signature de Gustave Larpin, fils, apposée ci-dessus. Bursinel, le 20 novembre 1903. Roux. — Adresse: Polyclinique privée GLARIS, Kirchstrasse 405, GLARIS.

3 Avantages

sont offerts grâce à mes achats en gros ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures:

- 1° la bonne qualité!
- 2° la bonne forme!
- 3° le bas prix!

par exemple:

	Nos.	Frs.
Souliers forts pour ouvriers, ferrés	40/48	6.50
Souliers à lacer pour messieurs, crochets, ferrés, solides	40/48	8.—
Souliers de dimanche à lacer pour messieurs, avec bouts, solides et élégants	40/48	8.50
Souliers pour dames, ferrés, solides	36/43	5.50
Souliers de dimanche à lacer pour dames, avec bouts, solides et élégants	36/42	6.50
Bottines de dimanche pour dames, à élastiques solides et élégantes	36/42	6.80
Souliers pour garçons et fillettes, solides	29/29	3.50
Souliers pour garçons et fillettes, solides	30/35	4.50

Grand choix de chaussures en tous genres. D'innombrables lettres de remerciement, constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'Étranger, sont à la disposition de tout le monde. Mon premier principe est de ne point tenir de marchandises de qualité inférieure, comme on en offre si souvent sous des noms fallacieux. — Garantie pour chaque paire. — Echange immédiat et franco. — Prix-courant avec plus de 300 illustrations, gratis et franco.

Rod. Hirt, Lenzbourg.

La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Jaquet-Droz 27 — Numa-Droz 444 — Numa-Droz 45
Parc 54 — Industrie 4 — Nord 47 — Fritz-Courvoisier 20
Rue du Doubs 439

Viande liquide, le meilleur concentré, le flacon 1 fr. 50.
Extrait de viande Liebig, le flacon 1 fr. 50.
Crèmes pour chaussures, flacons à 40 et 65 cent.
« Ras », brillant rapide pour chaussures, la boîte 25 et 40 cent.
Odontine Ph. Andrea, tubes et Boîtes, 75 cent. et 1 fr.
Miel coulé pur, récolte de 1903, le kg. 2 fr.
Huile d'olive vierge, ex ra fine, le litre [verre perdu], 2 fr. 50.
Vinaigre d'Orléans, arôme exquis, le litre [verre perdu], 85 cent.
Carovigno blanc 1895, vin ferrugineux, la bouteille [verre perdu], 1 fr.—
Vin de Palestine doux, type Malaga, le litre [verre perdu], 1 fr. 20.
Neuchâtel blanc 1904, le litre [verre perdu], 85 cent.
Neuchâtel blanc 1903, la bouteille [verre perdu], 80 cent.
Neuchâtel rouge 1900, la bouteille [verre perdu], 1 fr. 25.
Beaujolais Morgon 1898, la bouteille [verre perdu], 1 fr. 40.
Beaune 1902, Hospices, la bouteille [verre perdu], 1 fr. 40.
Bordeaux Château Croignon 1901, la bouteille, 75 cent.

Imprimerie — Lithographie — Reliure

Fournitures de Bureau

Gros — Détail

MOULINS 27

H^{RI} MESSEILLER

NEUCHÂTEL

Journaux
Brochures
Revue
Catalogues
Circulaires

Règlements
Rapports
Prospectus
Programmes
Affiches

Cartes d'adresse
Factures
Avis de passage
Traités
Memorandums

Ecritureaux
Enveloppes
Têtes de lettres
Cartes de visite
Lettres de faire-part

Menus
Chèques
Étiquettes
Lettres de voiture
Etc., etc.

Téléphone 296

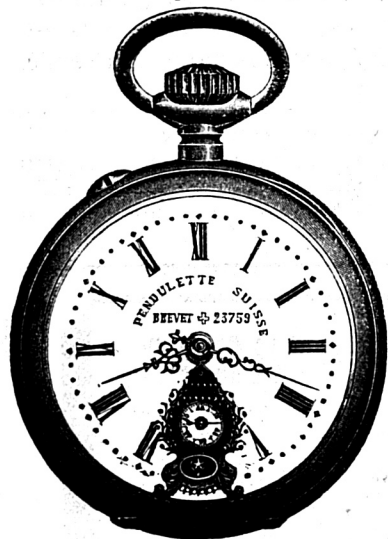
Travaux en couleurs — Promptes livraisons

Téléphone 296

FABRIQUE DE REGISTRES - MANUFACTURE DE SACS EN PAPIER

Grand magasin Horlogerie-Bijouterie
SAGNE-JUILLARD

Rue Léopold-Robert, 38, à côté de l'Hôtel des Postes
Maison de confiance fondée en 1889



Toujours en magasin environ
1000 MONTRES

or, argent, acier, métal, absolument garanties.

Riche et grand assortiment de
RÉGULATEURS dep. fr. 20.
tous genres de sonneries et styles de cabinets, garantis 2 années, vendus avec escompte spécial de 5 p. c.

BIJOUTERIE - ALLIANCES
Bagues, Broches, Boucles d'oreilles, Boutons, Chaines, Sautoirs, Dés. etc., or, plaqué or, argent et antaisie.

IMMENSE CHOIX — BAS PRIX

Seul concessionnaire pour la vente en Suisse des

**MONTRES DE PRÉCISION
PENDULETTES SUISSES ET INVAR**

Catalogue illustré gratis et franco

Impossible de trouver MIEUX et MEILLEUR MARCHÉ

Papeterie Messellier, rue des Moulins, 27

NEUCHÂTEL

BAUX A LOYER

L'ivrognerie n'existe plus

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.



Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir.

La poudre COZA vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.

La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement, à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

ÉCHANTILLON GRATIS
Coupon N° 239.

Découpez ce coupon et envoyez-le à l'Institut à Londres.
Lettres à affranchir avec 25 ct

Coza Institute

(Dépt. 239)

62, Chancery Lane,
Londres (Angleterre).

Société Coopérative d'approvisionnement

Serre 43 LA MÉNAGÈRE Serre 43

Assemblée des coopérateurs, **mardi 27 courant**, à 8 h. 1/2 précises du soir, salle de l'Hôtel-de-Ville, 1^{er} étage. L'ordre du jour étant très important, tous les coopérateurs sont instamment priés d'y assister.

135

LE COMITÉ.

Papiers d'emballage en gros à la Papeterie Messellier, Neuchâtel

PHARMACIE COOPÉRATIVE

9, rue Neuve La Chaux-de-Fonds rue Neuve, 9

Tous les articles pharmaceutiques ou de droguerie, ordonnances, spécialités, médicaments sont expédiés au dehors

par retour du courrier et contre remboursement (ticket de répartition).

La Pharmacie est ouverte tous les dimanches jusqu'à midi.

Bibliothèque des Jeunes

ILLUSTRÉE

à fr. 3.— le volume

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE

par J.-J. PORCHAT

La Jeunesse de Simone

par YOLANDE

LE ROBINSON NEUCHATELOIS

par MAX DIACON

L'Ours et l'Ange

par J.-J. PORCHAT

LE PETIT BOB

par G. ROUSSELOT

* Format in-8. — Reliure riche. — Tranches dorées. *

En vente dans toutes les librairies

H. MESSEILLER, imprimeur-éditeur, Moulins 27
NEUCHÂTEL

Tisane Française des Anciens Moines

Tel est le nom de cette découverte scientifique destinée à révolutionner l'art de guérir.

Tous les malades désespérés et découragés trouveront, dans ce remède merveilleux, un moyen certain pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac.



La Tisane Française des Anciens Moines procure Force, Vigueur, Santé. C'est une Tisane concentrée ne renfermant que des Extraits et Sucs de plantes régénératrices qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang. Elle guérit tous les vices du sang et des humeurs, dartres, eczémas, rhumatismes, goutte; maladies de l'estomac, du cœur et du foie, anémie, faiblesse, mauvaises digestions, migraines, constipation, etc.

Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse. Approuvée par la Société d'Hygiène de France. Dépuratif végétal recommandé.

Le flacon (avec brochure explicative), 4 fr. 50; par 3 flacons, 12 francs. Vente pour la Suisse: MM. Cartier et Jörin, droguistes, à Genève; pour la France et l'Étranger, s'adresser directement au fabricant: M. Deroux, pharmacien [1^{er} prix], à Thonon-les-Bains [Haute-Savoie], qui expédie franco contre mandat-poste ou contre remboursement. Et dans toutes les bonnes pharmacies. 55

DÉPOT: Neuchâtel, pharmacie du Dr Louis Reutter.

Conditions spéciales aux ouvriers inventeurs 23



Cartes de Visite depuis fr. 1.50 le cent

à l'imprimerie H. MESSEILLER, Moulins 27, Neuchâtel.

Maisons recommandées

Grand Bazar du Panier fleuri Spécialité 13 d'Articles mortuaires en tous genres

LA MÉNAGÈRE Société coopérative d'approvisionnement, Rue de la Serre, n° 43. Marchandises de première qualité. Denrées coloniales, Farines, Charcuterie, etc. 179

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. — Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales — Articles de pansements. 25

GERGLE OUVRIER, Serre, 35 a. Ancienne Synagogue. — Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. — TÉLÉPHONE. 6

J. NAPHTALY 35 francs seulement le meilleur Complet pour hommes, comme le meilleur pardessus et manteau officier. 21

BRASSERIE DE LA COMÈTE, Ulrich Frères. — Bière, en fûts et en bouteilles. 16

JEAN WEBER, Rue Fritz-Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail. 14

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40. — Installation d'eau Potagers et réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande. 13

WILLE-NOTZ, Denrées coloniales, Vins et Spiritueux, Farines, Avoines, Mercerie, Laines et cotons. 15

L. BANDELIER Magasin de l'Ouest. Tissus, Confections. — Marchandises de confiance. Prix avantageux. 64